PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 5 décembre 2023, à 19h00, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 30 novembre 2023.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2024 et du Programme triennal d'immobilisations qui a été affichée le 24 novembre 2023, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Myriam La Frenière

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Frédéric Lussier Rosaire Phaneuf Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 19h10.

2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 237-12-23

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2024-2025-2026
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance

3- ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2024-2025-2026 RÉSOLUTION NUMÉRO 238-12-23

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2024;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2024, 2025 et 2026;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2024, présentant des revenus et des dépenses de 5 457 156\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

Taxes	4 000 190 ψ	
Paiements tenant lieu des taxes	31 600 \$	
Services rendus	166 650 \$	
Imposition de droits	105 000 \$	
Amendes et pénalités	5 000 \$	
Intérêts	18 000 \$	
Autres revenus	8 000 \$	
Transferts	517 711 \$	
TOTAL DES REVENUS	<u>5 457 156 \$</u>	
DÉPENSES		
Administration générale	885 699 \$	
Sécurité publique	948 025 \$	
Transport	1 017 815 \$	
Hygiène du milieu	955 709 \$	
Aménagement et urbanisme	102 422 \$	
Loisirs et culture	629 575 \$	
Frais de financement	400 865 \$	
	· ·	
Remboursement d'emprunt	595 000 \$	
Sous-total des dépenses	<u>5 535 110 \$</u>	
Sous-total des depenses	<u>5 555 110 \$</u>	
Tableau de pointage baseball	17 085 \$	
Transfert réserve allocation départ	2 758 \$	
Aménagement paysager « Le Petit Quartier »	50 000 \$	
Aménagement zone scolaire	63 875 \$	
Honoraires professionnels pour poste de chloration	30 500 \$	
·	(280 000) \$	
Surplus acc. non affectés (surplus libre) Contribution réserve – Entretien GCC	,	
	30 828 \$	
Contribution réserve – Élections municipales	7 000 \$	
TOTAL DES DÉPENSES	<u>5 457 156 \$</u>	
TO THE DEGREE AND THE PROPERTY OF THE PROPERTY	<u>σ 4στ 1σσ φ</u>	
D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:		
ANNÉE 2024		
Aménagement paysager « Le Petit Quartier »	56 937 \$	
Aménagement zone scolaire	56 938 \$	
Plantation d'arbres sur une partie de la Route 137 (avec subvention)	25 000 \$	
Mise à niveau des postes de pompage égouts	1 500 000 \$	
Poste de chloration eau potable	30 500 \$	
ANNÉE 2025		
Aménagement de nouveaux jeux d'eau	150 000 \$	
Aménagement d'un trottoir le long du cimetière et d'une partie de la rue de l'église	150 000 \$	
ANNÉE 2026		
ANNÉE 2026		
Aménagement du stationnement Centre Synagri – Phase I	300 000 \$	
Séparation du pluvial et de l'égout sanitaire sur la rue Bouvier	2 000 000 \$	

4 605 195 \$

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

REVENUS Taxes

Une période de questions concernant le Budget 2024 et le PTI est mise à la disponibilité des citoyens.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 239-12-23

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h12.	
Louise Arpin Mairesse	Josiane Marchand Directrice générale et greffière-trésorière